

## Accueil des personnes en situation de handicap

Charte des Entretiens Professionnels de Formation LEPF

Conformément à la loi du 11 février 2005, pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », le LEPF s'engage à faire son maximum pour rendre ses formations accessibles à tous.

Les Journées d'étude et de Formation et les congrès organisés ou co-organisés par le LEPF se déroulent, hors cas de force majeure, en présentiel.

### Principe général

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter avant inscription afin d'envisager des dispositions particulières pour vous permettre de suivre notre formation.  
(Module de contact sur les pages des sites dédiés à chaque formation ou adresse en fin de document)

### Pour les personnes à mobilité réduite

Nous sélectionnons des sites répondant aux normes de sécurité des ERP (Etablissement Recevant du Public), et sommes attentifs à ce que ces lieux soient facilement accessibles en transports en commun et offre aux alentours des commerces et des services. Un personnel d'accueil est présent sur place pour faciliter vos déplacements et vous indiquer les accès adaptés (ascenseurs, élévateurs, etc).

### Pour les personnes atteintes d'un handicap visuel ou auditif

Sur demande, les supports pédagogiques peuvent être fournis en amont de la formation, afin que le participant puisse organiser la transcription en braille ou en langue des signes.

Nous pourrions également vous transmettre les coordonnées d'entreprises ou associations susceptibles d'effectuer la prestation ou l'organiser pour vous (Prestation pouvant faire l'objet d'un coût complémentaire).

Les chiens guides et d'assistance sont les bienvenus pour accompagner leurs maîtres.

### Accès de votre accompagnant

Votre accompagnant, si vous devez en avoir un, bénéficiera bien entendu d'un accès à la formation.

### Autres situations

Dans tous les autres cas, ou en cas de difficulté constatée pendant la formation, nous invitons le participant à :

- contacter nos services (voir module de contact sur le site dédié à chaque formation)
- se rendre à la banque d'accueil durant la formation.